

Premières glisses

au Vertaco



AUTRANS
Massif du Vercors

LES DATES DU SEJOUR :
Du 15 au 21 Février 2026
(sur place)

LES INDISPENSABLES :

Vêtements de ski
Bottes de neige
Gants et bonnet
Fiche sanitaire

8-13 ANS

du Ce2 à la 4ème

Premières glisses au Vertaco'

Un séjour tout en équilibre !

Au programme de ton séjour : **5 séances** composées de 2 h de cours avec les moniteurs de l'École du ski français pour apprendre les bases, maîtriser le chasse-neige, les dérapages et être autonome.

Pour que tout le monde soit à l'aise et se fasse plaisir, des groupes de niveaux sont constitués le premier jour.

Le reste de la journée, tu pourras **skier librement** avec tes animateurs et animatrices et appliquer ce que tu auras appris. Tu pourras passer tes niveaux et **repartir avec ton insigne**.

Jeux dans la neige, visite du village, bon repas chaud du Vercors, veillées contes et légendes et boum compléteront ton séjour.

Le Centre



Dans un parc clos et arboré de 7 ha, le centre est situé à 10 min en navette des pistes de ski alpin et à proximité immédiate des pistes de ski de fond et chiens de traîneau. Chaque tranche d'âge dispose d'un lieu de vie. L'hébergement se fait dans 5 pavillons indépendants de plain-pied, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre est également doté de 2 grandes salles de restauration et de nombreuses salles d'activités.



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour. Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (Uniquement pour les séjours de 15J). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avisés. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation parents / enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jour entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.blogs.laligue38.org et de saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. Sélectionnez Autrans puis la thématique sur laquelle votre enfant est inscrit.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche
- Téléphone portable

Coordonnées du Centre :

CENTRE LE VERTACO'

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE

725 Route de la Sure BP7 - 38880 AUTRANS

Tél. 04 76 95 32 14 / centrelvertaco@laligue38.org

Trousseau AUTRANS — hiver



Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
7	Tee-shirts ou polos			
7	Slips ou culottes			
3	sous pull			
4	Paires de chaussettes+ 3 grandes			
3	Pantalons+ 1survêtement			
2	Collants			
3	Pull-over ou sweat-shirts			
1	pyjama			
1	salopette de ski			
1	anorak			
1	bonnet			
1	gants ou moufles			
1	lunettes de ski			
	CHAUSSURES			
1	baskets			
1	après ski			
1	chaussons			
	POUR LA TOILETTE			
1	Serviette et gant de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de bain (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	stick a lèvres			
1	crème solaire			
1	Mouchoirs en papier			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			
1	Crème solaire			

Liste donnée à titre indicatif : l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.